

Plan de développement de la communauté nourricière de Candiac 2023-2027



Ayant à cœur l'aménagement d'un milieu de vie de qualité pour tous ses citoyens, la Ville de Candiac a souhaité poursuivre ses actions en matière de développement durable en élaborant un *Plan de développement d'une communauté nourricière*. Cet outil de planification permettra de définir les priorités et de mobiliser la communauté autour d'une vision, d'objectifs et d'actions réalistes à mettre en œuvre collectivement.



Qu'est-ce qu'un plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN)?

Un **PDCN** vise à concerter, sur un territoire donné, l'ensemble des acteurs du système alimentaire local afin d'en multiplier les interactions. Il permet de rendre plus accessibles les aliments locaux et frais en considérant tous les maillons du système alimentaire. Une communauté nourricière tient compte de tous les aspects d'un système alimentaire: production, transformation, distribution, consommation, gestion et valorisation des déchets.

Le déploiement d'une communauté nourricière représente pour la Ville de Candiac une occasion supplémentaire de bonifier le cadre de vie des Candiacois en favorisant et en soutenant des initiatives collectives sur un territoire dynamique ainsi qu'un accès amélioré aux produits frais et locaux.

Normand Dyotte
Maire de Candiac



Pourquoi un PDCN à Candiatic?

Pour le bien-être des citoyens

- Favoriser une saine alimentation pour la santé de tous par l'accès aux aliments frais et par l'éducation des consommateurs.
- Encourager l'implication citoyenne dans la communauté nourricière.
- Encourager la socialisation autour du thème de l'alimentation.
- Contribuer à la santé physique et psychologique des jardiniers.



Pour la transition écologique

- Augmenter la production alimentaire locale.
- Favoriser les circuits courts de distribution pour limiter les émissions de gaz à effet de serre des aliments consommés.
- Contribuer au verdissement urbain et à la lutte contre les îlots de chaleur.
- Contribuer à une gestion durable des eaux de pluie.

Pour le dynamisme de Candiatic

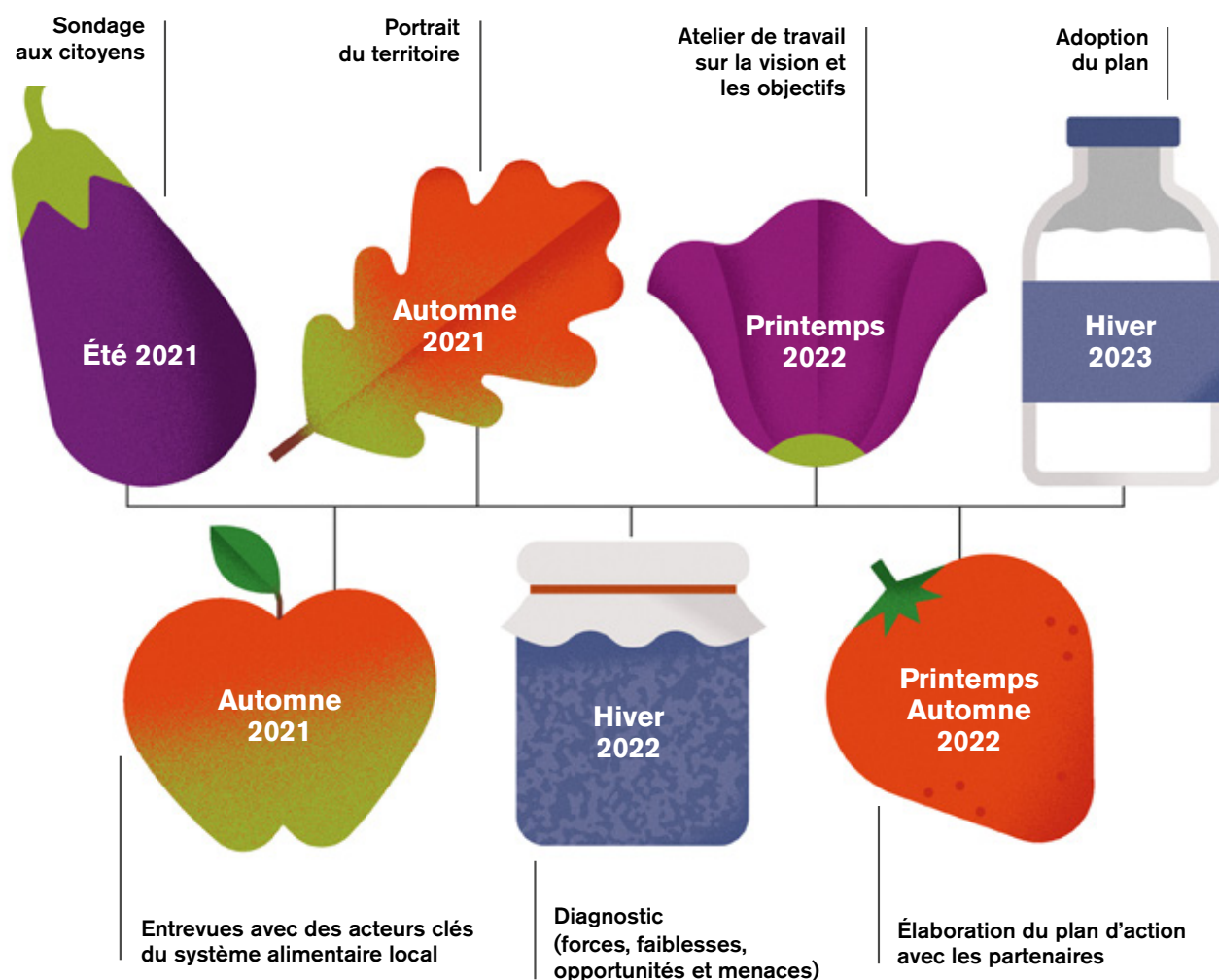
- Permettre la mobilisation et la participation publique.
- Maximiser les bénéfices des sphères du développement social, environnemental et économique.
- Favoriser la synergie du milieu.



Un portrait issu d'une démarche consultative enrichissante

La réalisation de ce plan est le fruit d'un exercice de recherche, de consultation citoyenne et de concertation d'acteurs du milieu. En plus de la mise sur pied d'un comité de travail composé de divers responsables des activités nourricières dont des intervenants de la Municipalité et ses partenaires, un sondage adressé au grand public et des entrevues individuelles auprès des acteurs de l'écosystème nourricier ont été réalisés.

Étapes de réalisation



Portrait et diagnostic: principaux constats

Une synergie humaine et dynamique pour créer des opportunités

Les acteurs et les initiatives de l'écosystème nourricier sont à la base du développement d'une communauté nourricière. À Candiac, les citoyens, les organismes, la MRC de Roussillon ainsi que les communautés gravitant autour des écoles sont des vecteurs de développement pour l'agriculture urbaine ainsi que pour l'accès à des aliments locaux et à une saine alimentation. La mobilisation et la participation de tous sont indispensables à la mise en œuvre des actions. Ce plan représente une opportunité afin de formaliser un comité de travail dédié à la coordination et au développement d'activités nourricières à Candiac.



Une réglementation adaptée pour des conditions favorables

Un territoire productif ne peut exister sans un contexte favorable à l'implantation des activités nourricières. L'adaptation de la réglementation visant à favoriser l'agriculture urbaine, la distribution des aliments de proximité et l'accès amélioré à une saine alimentation est prévue afin de faciliter l'implantation spontanée d'initiatives portées par les acteurs du territoire.

Une alimentation locale et fraîche au cœur de la ville

Le futur centre-ville Montcalm représente une opportunité dans le cadre de la mise en place de la communauté nourricière. Ce quartier se voulant être une place centrale animée et dynamique pourrait permettre aux consommateurs d'avoir un contact direct avec les marchands ainsi que d'avoir accès à des aliments sains, frais et de qualité dont l'achat stimule l'économie locale.



Vision de la communauté nourricière 2030

Au gré des saisons, la Ville de Candiac favorise le développement harmonieux d'une variété d'activités nourricières inclusives et collectives. Ces activités contribuent au bien-être des citoyens de toutes les générations et encouragent le partage des savoirs.

Afin d'alimenter la concrétisation de cette vision, cinq objectifs ont été identifiés. Ceux-ci orienteront les priorités d'actions à mettre en œuvre au courant des prochaines années afin de concrétiser la communauté nourricière de Candiac.

Objectifs de la communauté nourricière

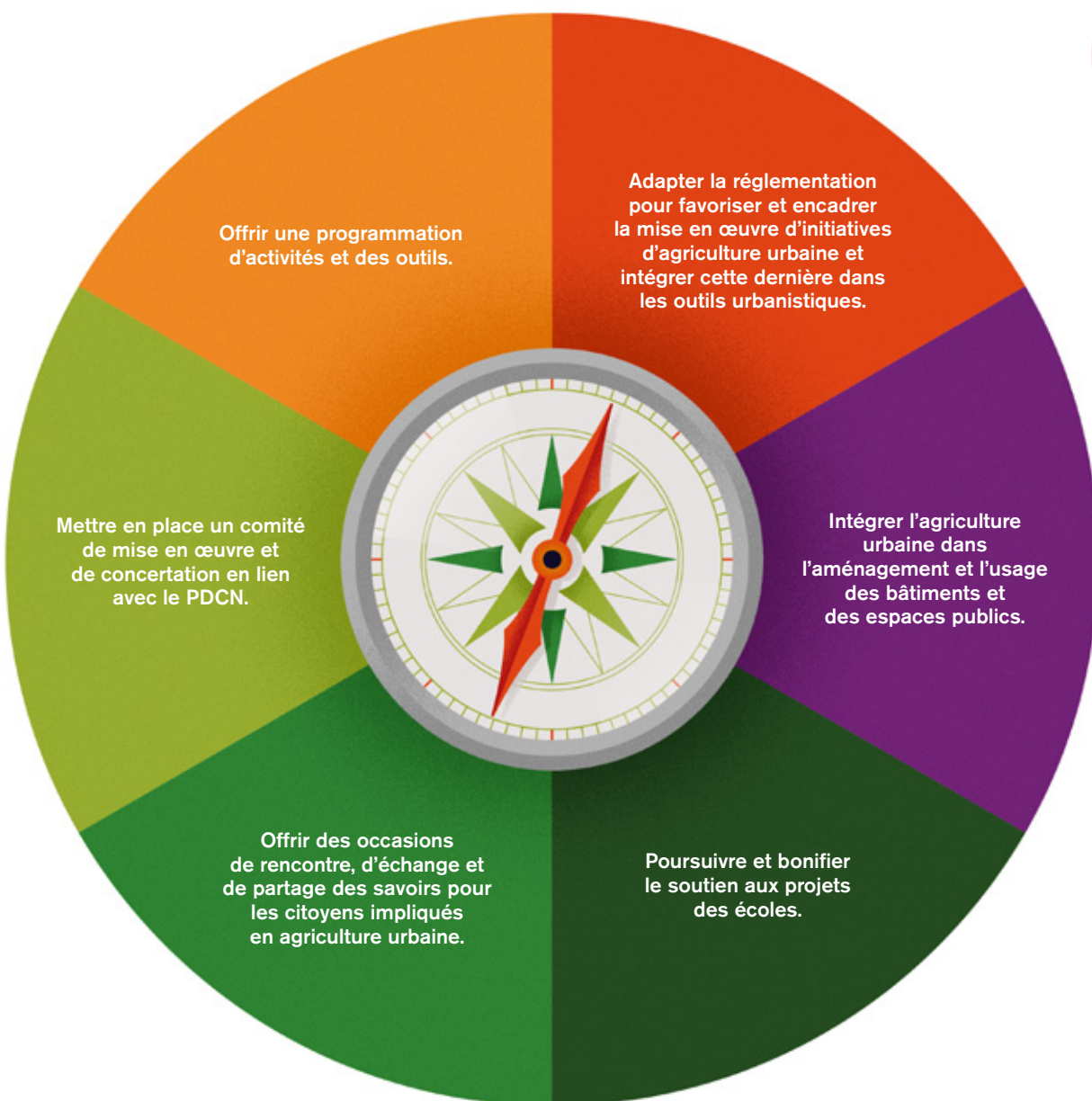


Un plan d'action pour alimenter les initiatives sur le territoire

Pour chacun des objectifs précédemment décrits, des priorités et des pistes d'actions ont été identifiées. Celles-ci ont soigneusement été sélectionnées dans le souci de respecter les trois ingrédients jugés prioritaires dans la cadre de la mise sur pied d'une communauté nourricière à Candiac:

- Territoire productif
- Accès amélioré aux aliments sains
- Demande de proximité accrue

Quelques pistes d'action





Plan de développement de la communauté nourricière de CandiAC 2023-2027

Réalisation

Ville de CandiAC

Édition et conception graphique

Lumea Agence Créative

Révision

Stéphanie de Bollivier

Illustrations

Delphine Meier

CandiAC souhaite assurer la prise en compte des changements climatiques, de l'innovation et du développement durable dans l'ensemble de ses activités afin de créer une collectivité durable, résiliente et innovante.

Dans un souci de réduction de l'empreinte environnementale des publications, ce document est uniquement disponible en format numérique.

Sous réserve de modifications.
Janvier 2023

candiac.ca

Québec 

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région.

Adoptée le 23 janvier 2023
Résolution # 23-01-04